

Informations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les inscriptions volontaires, et, pour les officiers, en nombre limité, désignés par les chefs des armes, la matriculation obligée ;

Les connaissances militaires des élèves, qui devront présenter aussi des certificats d'examens d'histoire, de psychologie générale, de géographie générale, de droit public et d'économie politique ;

Après la période de fréquentation scolaire, les officiers feront un stage dans les écoles pratiques des autres armes que la leur ;

A la sortie de ce stage, l'officier passera un examen final devant un jury composé de professeurs de l'Ecole militaire et d'experts nommés par le ministre. Ce jury appréciera les qualités intellectuelles du candidat, son esprit de décision et ses connaissances générales et militaires.



INFORMATIONS

Les manœuvres de la 2^e division. — Les indications qui suivent sont extraites des premiers ordres de division. Rappelons d'abord que le cours de répétition de la division aura lieu des 6-9 au 21 septembre. Elle stationnera, pendant la première semaine, en deux groupements principaux, 4^e brigade combinée dans la région Fribourg-Payerne, 5^e et 6^e brigades combinées, à cheval sur la vieille Aar, dans la région Büren-Aarberg-Gr. Affoltern. A partir du dimanche 15, et pour quatre jours de manœuvres, la division sera à la disposition du commandant du 1^{er} corps d'armée.

Le cours a pour but de développer l'esprit de décision et l'aptitude des commandants supérieurs et intermédiaires à conduire leurs troupes, de former les états-major à leur collaboration et à la technique des ordres, de développer l'aptitude de la troupe au service en campagne.

L'ordre rappelle que les travaux de mobilisation doivent être exécutés avec calme et avec soin. On ne quittera la place de rassemblement que lorsque tout sera parfaitement au point. Il n'est nullement nécessaire de la quitter avant 15 ou 16 heures le premier jour, voire même avant le matin du 2^e jour, le cas échéant. On évitera les fortes marches le premier jour ; si le stationnement ne peut être atteint en une étape, il le sera en deux.

Tenue et discipline de la troupe, on ne perdra pas de vue cette première obligation. Le résultat sera obtenu par des reprises en

maines journalières et énergiques, sans qu'on y consacre beaucoup de temps, mais à toute occasion propice.

Dans toutes les armes, l'instruction portera surtout sur le service en campagne.

Dans *l'infanterie*, la première semaine du cours sera consacrée essentiellement à l'instruction de la compagnie, faisant suite au cours de 1928 où elle a été consacrée à la conduite de la section ; exercices de déploiement et de marches d'approche jusque et y compris la prise de contact telle qu'elle se présente dans le combat de rencontre ; exercices de sûreté en marche et au stationnement (chaque bataillon fera un exercice d'avant-postes prolongé dans la nuit) ; exercices de coopération d'infanterie et d'artillerie là où les circonstances le permettront, les tâches étant simples et précises, à caractère démonstratif et dans un cadre restreint.

La *cavalerie* travaillera de la même façon, mais en exerçant principalement l'exploration, l'observation et la sûreté.

L'instruction de *l'artillerie* visera à rendre les batteries souples et manœuvrières ; elles exerceront les prises de positions rapides, l'organisation de positions (par ex. positions préparées de jour et occupées pendant la nuit), et les préparatifs de changement de position ; elles s'appliqueront à mettre au point le service des liaisons et l'organisation des P. C.

Dans chaque groupe, un *détachement de F. M.* suivra une instruction spéciale.

Les *sapeurs* reprendront en premier lieu le détail et exerceront spécialement la construction de passerelles et le service de mineurs.

Les *télégraphistes* feront la suite des programmes de 1927 et 1928 en ce qui concerne les liaisons par signaux, et exerceront l'établissement rapide de lignes télégraphiques.

Dans le *service de santé*, le personnel sanitaire de la troupe participera autant que possible aux exercices des unités. Par ailleurs, on organisera pour ce personnel des exercices sans troupes, tendant à l'utilisation du terrain, à la préparation de nids de blessés et de postes de secours. Le groupe sanitaire s'appliquera à l'exécution soignée du service dans la compagnie, dans la section et dans les escouades de brancardiers. L'effort principal de l'instruction portera sur le fonctionnement précis du service de santé pendant le combat.

Subsistances. — Installation de magasins, tenue de la comptabilité des magasins et des abattoirs, exercices de ravitaillement.

Les compagnies de boulangers fourniront le pain de la division, chacune pendant une semaine.

Automobilisme. — Les véhicules à moteur attribués aux corps de troupes n'ont pas été partout, en 1928, rationnellement employés. Les commandants de troupes ont le devoir de veiller à ce que les camions ne soient pas utilisés pour des transports insignifiants, hors de proportion avec leur coût, à ce que l'on n'oublie pas que les conducteurs font partie de la troupe et n'ont pas droit à des faveurs spéciales, à ce que l'entretien du matériel ne soit pas négligé.

En ce qui concerne les *trains*, un des ordres rappelle qu'il convient d'exercer les formations et les marches défilées aux vues de l'aviation.

Le 19 septembre, à 10 heures, près de Barga, entre le canal de l'Aar et la route Barga-Sivelen, la division défilera devant le chef du Département militaire fédéral et le commandant du 1^{er} corps d'armée. Avec la division défileront le régiment de dragons 2, le groupe de cyclistes 1 et le régiment d'artillerie lourde 1, soit 18 bataillons, 6 escadrons, 18 batteries, 5 compagnies de cyclistes, etc.

Rappelons l'article paru dans notre livraison de janvier 1929 sur les chiens de liaison, ainsi que la chronique suisse de février. Les lecteurs sont au courant des expériences de 1928 et des projets en préparation pour 1929. Les manœuvres de la 2^e division seront l'occasion d'une suite de ces expériences. Quatre équipes, soit huit chiens, sont depuis un an chez leurs conducteurs, comme est le cheval de dragon chez son cavalier. Ces équipes fonctionneront à la 2^e division. On pourra se rendre compte des résultats.

Robert Champoud, lieutenant-colonel. Décidément, l'année 1929 est cruelle. Elle multiplie les décès attristants. Quand la mort fauche parmi les doyens, ceux que l'âge lui désigne, elle éveille nos regrets, mais son œuvre est naturelle. Quand elle frappe des hommes jeunes, en pleine maturité d'activité et sur lesquels nos espoirs fondaient l'avenir, nos regrets s'avivent.

La mort du lieutenant-colonel Champoud a été douloureusement ressentie dans les cercles très étendus des affections dont il était entouré. Pourquoi risquerions-nous de dire plus mal ce que d'autres ont bien dit ? Nous ne saurions mieux que de nous associer entièrement à la notice que la *Gazette de Lausanne* lui a consacrée ; elle a résumé ce que tous ceux qui ont connu Champoud, qui l'ont vu à

l'œuvre, ont pensé à la nouvelle de son décès ; elle traduit le souvenir qu'ils lui conserveront :

« Robert Champoud était surtout populaire comme officier. Recruté en 1901 dans l'infanterie, il était parvenu le 31 décembre 1919 au grade de major ; il avait été promu le 31 décembre 1924, lieutenant-colonel, et placé à la tête du régiment d'infanterie 2. Peu d'officiers avaient, à un tel degré, le sens de la psychologie de ses hommes et une pareille compréhension de la conduite d'une troupe de milices. Il était populaire pour ses « mots », qui se transmettaient d'unité en unité. Il savait se faire obéir parce qu'il ne cessait de penser à ses hommes, qu'il les aimait, et savait tout ce que l'on peut obtenir d'eux.

» C'était un cœur d'or. Aucune infortune des soldats placés sous ses ordres ne le laissait indifférent. Il s'associait à leurs joies et à leurs peines ; il fêtait avec eux les naissances ; avec eux il sympathisait aux peines, aux chagrins, aux deuils. Il allait, à l'extrémité du pays, rendre à un soldat mort les derniers honneurs, consoler ses parents, remonter leur moral. C'était l'un de nos officiers supérieurs les plus justement populaires. Et pourtant il était sévère ; il savait exiger une stricte discipline, mais il en rendait l'exécution facile par l'affection qu'il inspirait.

» Les questions de tir l'intéressaient particulièrement. Il était depuis nombre d'années le secrétaire de la Société vaudoise des carabiniers et en cette qualité le bras droit du colonel Jules Dufour, son président. Le 16 juillet encore, à Bellinzone, il avait assisté à la présentation au Tir fédéral, des bannières des tireurs de Vaud, Neuchâtel et Valais. Il s'intéressait à tout ce qui concernait le militaire. »

Ses obsèques ont eu lieu le 6 août, dans son bourg natal de Cossonay. Les officiers y ont assisté en grand nombre, remplis du regret que leur cause le départ prématuré d'un camarade qu'ils entouraient de leur affection.

